

A l'attention des correspondants du réseau Loup-Lynx

Vos observations et relevés d'indices réalisés dans le cadre des activités du réseau Loup Lynx ont été compilés à la sortie de cet hiver et traduisent encore une fois une mobilisation importante des correspondants. Le bilan du suivi hivernal est maintenant disponible, et il a été demandé à l'équipe animatrice du réseau d'en présenter les principaux résultats d'abord en réunion du Groupe National Loup le 7 Mai, puis en Commission faune du CNPN le 12 Mai. Le détail de ces résultats sera consigné dans le prochain Bulletin du réseau (à paraître début Juillet), mais nous souhaitons vous informer dès à présent des grandes tendances détectées.

- L'expansion géographique du loup se poursuit avec un nombre de communes classées en présence régulière qui a progressé de 14% entre fin 2012 et fin 2013 (la progression sur les communes classées en présence irrégulière étant de 17%).
- Le nombre de ZPP est désormais de 38, soit 7 de plus qu'à la fin du suivi hivernal 2012/2013 ; Cette augmentation est le fait d'à la fois l'expansion réelle de l'espèce, mais aussi résulte de l'application des nouvelles modalités d'un suivi terrain plus réactif. C'est ainsi que le suivi estival avait déjà permis de détecter 3 (dans les départements 04 et 83) de ces 7 nouvelles ZPP, et 4 autres ont été confirmées à l'issue de cet hiver (une transfrontalière entre le 05 et l'Italie, une dans le département 04, une en limite entre les départements 07 et 48, et une « partagée » entre les départements 88-55-52).
- L'EMR, mesuré sur ces 38 ZPP, est donc logiquement en augmentation par rapport à l'an dernier, ce qui, traduit en estimation par modélisation mathématique, donne un effectif total national estimé à 301, avec un intervalle de « confiance » à 95% allant de 221 à 381.

Cet intervalle de « confiance » correspond au fait que depuis peu l'imprécision liée à l'estimation de l'effectif total est explicitement prise en compte dans le processus de gestion de la présence de l'espèce, sous la forme d'un calcul de risque statistique associé au fait de choisir tel ou tel nombre maximum possible de dérogations (cf. article pages 13 à 15 du Bulletin Loup n°29). Il nous est donc apparu intéressant de « communiquer » désormais sur cette notion d'imprécision de mesure du nombre de loups, tout comme nous l'avions déjà fait (cf. Bulletin Loup n°29) pour la notion d'incertitude associée au processus de décision en matière de gestion.

Cet intervalle de confiance ne signifie pas qu'il y a 221 loups en France ou 381 ; c'est bien la valeur moyenne (301) qui est de loin sur le plan statistique la plus probable et donc la plus représentative de la réalité; l'intervalle signifie, si on simplifie fortement le raisonnement, que compte tenu des données de terrain disponibles et du modèle mathématique utilisé, il ya 95 chances sur 100 que la valeur calculée de l'effectif se trouve entre les bornes inférieure (221) et supérieure (381). Plus on considère des valeurs proches des bornes (inférieure ou supérieure), moins on a de « chances statistiques » qu'elles correspondent à la réalité de l'effectif estimé.